

Les éléphants sous la cour ahom (XIII^e-XIX^e s.)

Nicolas LAINÉ

UMR 8564 Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS)
École des Hautes Études en Sciences Sociales
54 boulevard Raspail, 75006 Paris (France)
nicoelephant@gmail.com

Lainé N. 2010. – Les éléphants sous la cour ahom (XIII^e-XIX^e s.). *Anthropozoologica* 45 (2): 7-25.

RÉSUMÉ

Le Nord-Est indien est cité dans les textes de l'époque ancienne comme étant une région où l'on trouve des éléphants sauvages en abondance. Ce lieu a donné naissance à de longues traditions relatives à la capture et à la domestication de l'animal. Le milieu naturel du Nord-Est constitue, il est vrai, un formidable habitat pour les éléphants. La région demeure l'un des derniers bastions de l'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) dans le monde. Les Ahoms, d'où vient le nom de l'actuel état d'Assam, sont des conquérants Shans, originaires de haute Birmanie, ayant migré dans le Nord-Est indien au début du XIII^e siècle. Leur territoire s'est progressivement étendu à l'ensemble de la plaine alluviale du Brahmapoutre, qu'ils ont dominé jusqu'à l'arrivée des Anglais (au début du XIX^e siècle). Au cours de ces six siècles de présence, les Ahoms ont su tirer partie des richesses naturelles du royaume, en particulier des éléphants. À cette époque, ces animaux bénéficiaient d'un système de contrôle et de gestion élaboré et organisé au plus haut niveau de la monarchie. Cet article a pour intention d'en présenter les principaux aspects (classification, méthodes de capture, dressage, emploi, etc.) à partir des sources locales disponibles, en particulier l'*Hastividyārṇava*, le traité de référence en matière de domestication des éléphants à l'époque ahom.

MOTS CLÉS

Ahom, éléphant,
domestication,
système domesticateur,
Assam (Nord-Est indien).

ABSTRACT

Elephants under Ahom's court (13th-19th)

Since Ancient texts Northeast India is quoted as being a region where wild elephants can be found in abundance. It remains a place which has given birth to long traditions relating to the capture and to the domestication of the animal. The natural environment of the Northeastern region constitutes, indeed, a tremendous habitat for the elephants and remains today one of the

KEYWORDS
 Ahom, elephant,
 domestication,
 domesticatory system,
 Assam (Northeast India).

last bastions of the Asian elephants in the world. The Ahoms, after whom comes the name of the existing state of Assam, are Shan conquerors, native of upper Burma, who migrated in North-East India at the beginning of the 13th century. Their territory has progressively stretched in the whole alluvial plain of Brahmaputra, which they dominated up to the arrival of the English (beginning of the 19th century). During these six centuries, the Ahoms knew how to exploit the rich natural resources of their kingdom, particularly the elephants. During their rule, these animals were captured, used and maintained into a sophisticated domesticatory system controlled, managed and organized at the highest level of the monarchy. This article has as intention to present some elements of this system (classification, capture methods of capture, training, use, etc.) from vernacular available sources, in particular the *Hastividyārṇava*, a famous treatise on elephant domestication dated from the Ahom period.

INTRODUCTION

Le Nord-Est de l'Inde est cité dans les textes de l'époque ancienne, comme étant une région où l'on trouve des éléphants sauvages en abondance. Ce lieu a donné naissance à de longues traditions relatives à la capture et à la domestication de l'animal. Pour illustrer ce point, citons tout d'abord le sage Pālakāpya, qui aurait vécu entre le VI^e et le V^e siècle av. J.-C. Considéré comme le fondateur de la science du savoir sur les éléphants, il est l'auteur d'un *Gajāśāstra* (*Traité sur les éléphants*, en sanskrit). Selon la tradition, il vécut et grandit parmi les éléphants dans les montagnes de la région. Dans l'épopée du *Mahābhārata*, il est mentionné que le roi Baghadatta, originaire du royaume de Kāmrup (ancien nom de l'Assam), a envoyé plusieurs milliers d'éléphants se battre au côté des Kauravas dans la célèbre bataille du Kurukshetra. Enfin, citons l'*Hastividyārṇava* (HA), dont il sera question en grande partie dans ce travail, qui est le traité de référence en ce qui concerne la domestication des éléphants à l'époque ahom.

Le milieu naturel du Nord-Est indien constitue un formidable habitat pour les pachydermes. La région demeure l'un des derniers bastions de l'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) dans le monde aujourd'hui. Elle est caractérisée par son fleuve, le Brahmapoutre, qui est alimenté par de nombreux affluents et qui

est bordé par un ensemble de collines boisées (plus ou moins élevées) et de forêts denses. En outre, la plaine alluviale dispose d'un climat humide toute l'année. D'après les estimations du biologiste indien Raman Sukumar, entre 1838 et 1980, 30 000 à 50 000 éléphants auraient été capturés dans la région (Sukumar 1988 : 88).

Les Ahoms, d'où vient le nom de l'actuel État d'Assam (voir Fig. 1), sont des conquérants Shans, originaires de haute Birmanie, ayant migré dans le Nord-Est indien au début du XIII^e siècle. D'abord timidement implantés dans le haut Assam, ils se sont imposés au cours des siècles comme le plus puissant royaume de la région. Leur territoire s'est graduellement étendu à l'ensemble de la vallée, qu'ils ont dominé jusqu'à l'arrivée des Anglais au début du XIX^e siècle. Au cours de ces six siècles, les Ahoms ont su tirer parti des richesses naturelles disponibles dans leur royaume, en particulier des éléphants. À l'instar de la période de colonisation britannique qui suivra, à l'époque ahom les éléphants bénéficiaient d'un système de contrôle et de gestion élaboré. Celui-ci était organisé au plus haut niveau de la monarchie. L'objectif de ce travail est de présenter les principaux aspects de ce système de domestication (ou système domesticateur) de l'éléphant pour la période ahom, à partir de l'*Hastividyārṇava* et d'autres sources vernaculaires.

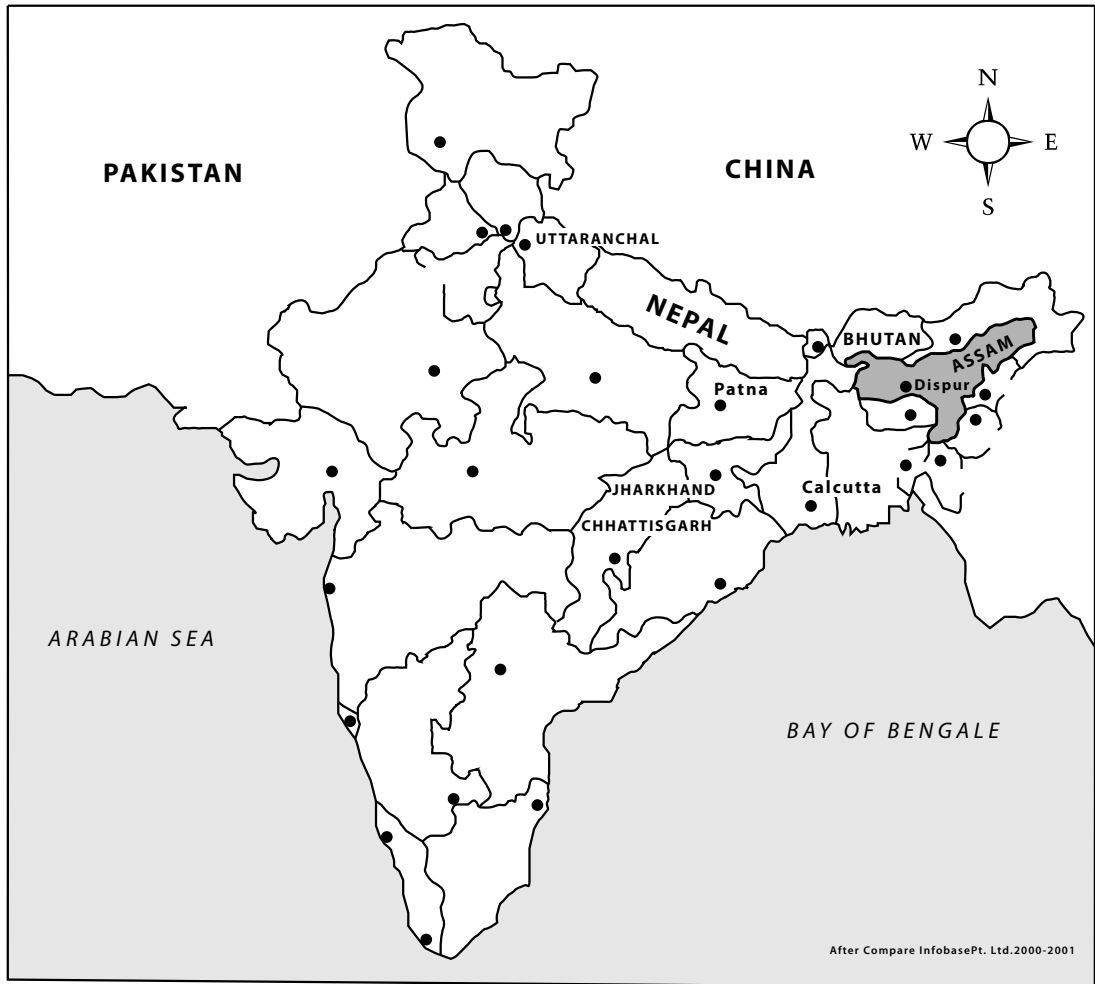


FIG. 1. — Carte de l'Inde situant l'Assam (source : mapsofindia.com).

Précisons que les éléments fournis dans cet article donneront une image particulière de la domestication de l'éléphant à l'époque médiévale, car exclusivement établie selon le point de vue du pouvoir en place. Mais en dehors des Ahoms, de nombreuses populations présentes dans la région ont, elles aussi, développé leur propre système de connaissance et d'utilisation des éléphants qui perdurent pour certaines encore aujourd'hui¹.

LES SOURCES UTILISÉES

UN MANUSCRIT SUR LA DOMESTICATION DES ÉLÉPHANTS : L'*HASTIVIDYĀRṆAVA*

Les sources utilisées sont diverses, propres aux connaissances relatives aux éléphants ou de nature plus historique. Comme annoncé en introduction, le document le plus à même de témoigner du rôle et de l'importance de l'animal pour notre période

1. En particulier les populations Rabbahs (dans l'ouest de l'Assam), Morans (dans le haut Assam) ainsi que les populations Singphos et Khamtis (Arunachal Pradesh) sur lesquelles nous menons actuellement notre recherche doctorale.

est sans conteste l'*Hastividyārṇava*² ou *Océan de connaissances sur les éléphants*. Il est aujourd'hui le plus célèbre manuscrit concernant la domestication des éléphants, disponible en Assam. Précisons toutefois que, sous l'empire ahom, les éléphants n'ont pas été les seuls animaux à bénéficier de tels traitements. Il existe par exemple un traité qui porte sur la gestion des chevaux et nommé *Ghorā-nidāna*³. Mais la popularité de l'*Hastividyārṇava* tient au fait que l'ensemble du texte est illustré par de nombreuses gravures, réalisées par deux migrants musulmans connus sous le nom de Dosai et Dilbar. Ce texte fut dicté par le roi Siva Singh et sa deuxième épouse, Ambika Devi, en 1734. Il fut rédigé en sanskrit mais contient quelques termes et expressions en vieil assamais, en taï-ahom et en persan. Son contenu renseigne sur la plupart des aspects ayant trait à la gestion et à l'entretien des pachydermes. Il relate les différentes méthodes de dressage et les soins à dispenser à chaque animal selon leur utilisation. Il aborde également l'ensemble des éléments nécessaires à la gestion des étables pour éléphants au quotidien : construction de celles-ci, harnachement des éléphants, préparation des animaux pour la guerre et pour les autres utilisations nobles (la chasse, par exemple). En outre, il inclut des informations très précises sur les différents types d'éléphants, sur ceux qui sont bons pour le royaume (et méritent d'être capturés et domestiqués) ou sur ceux, au contraire, qui sont considérés comme porteurs de mauvais présage pour le roi et son pays. En feuilletant le manuscrit, le lecteur se rend rapidement compte que l'*Hastividyārṇava* a été rédigé

à l'attention des rois ahom, pour qui, il est destiné en premier lieu. Si les gouvernants ne consultent pas le traité, leurs éléphants sont voués à mourir (HA : 100). Il est également stipulé que si un roi monte sur un éléphant sans en comprendre son comportement, il entraîne la destruction de son royaume (HA : 114). Selon P. C. Choudhury, éditeur et traducteur de la version consultée, la connaissance de ces éléments sur le traitement des éléphants constituait, à l'époque ahom, une composante des savoirs que tout monarque devait posséder⁴ (HA : ix).

Selon Sukumār Barkāth, le scribe auquel fut dicté ce manuscrit, les informations contenues dans l'*Hastividyārṇava* sont inspirées, en premier lieu, d'un ouvrage antérieur mais qui date de la même époque. Ce texte s'intitule le *Gajendra Cintāmani* et son auteur serait Śambhūnātha⁵. Il n'est toutefois pas la seule référence rencontrée dans le manuscrit qui s'inspire généreusement d'autres travaux datant de périodes plus anciennes. La classification des éléphants en huit classes est ainsi tirée du récit épique du *Mahābhārata*. Les principales utilisations de l'éléphant comme monture guerrière sont reprises d'un traité de politique, le *Nīṭisāra* de Kāmandaki (VIII^e siècle), lui-même basé sur l'ouvrage de référence qu'est en ce domaine l'*Arthaśāstra* de Kauṭilya. Enfin, l'*Hastividyārṇava* (ou *Médecine des éléphants*) attribué au sage Pālākāpya est cité en ce qui concerne le traité de médecine placé en fin de volume. À première vue, le lecteur peut avoir l'impression de se trouver devant une compilation de manuscrits et de traités venant d'horizons divers. Mais,

2. Il existe à notre connaissance au moins deux autres manuscrits datant de la période ahom qui s'intéressent à la domestication des éléphants. Il s'avère, après vérification, que ces documents ne sont que des copies de l'*Hastividyārṇava* dont ils sont tous contemporains. Nous remercions ici, Samiran Boruah, conservateur à l'Assam State Museum de Gauhati pour nous avoir informé de l'existence de ces manuscrits.

3. Le fait s'inscrit dans la tradition classique des sciences indiennes où l'on connaît depuis des dates anciennes des traités d'hippologie à côté de ceux relatifs aux éléphants. Il existe ainsi un *Āśvāyurveda* ou *Médecine pour les chevaux* attribué à Śālihotra, et visiblement antérieur au XX^e siècle.

4. Cette connaissance de la science des éléphants (*gajāśikṣā* en sanskrit) appartient à l'instruction classique des princes indiens. Le *Mahābhārata* l'atteste déjà en la plaçant au côté du maniement de l'arc, de l'art du combat à la massue, à l'épée et au bouclier, de l'hippologie, et de la science politique (e.g. I.102.17).

5. Il n'existe plus de trace de ce manuscrit originel qu'il ne faut pas confondre avec un autre travail qui porte le même nom et qui appartient au *Satra* (institution religieuse néo-visnouite) Anuati situé sur l'île de Majuli. Ce *Satra* a, en effet, la réputation d'être un grand centre littéraire pour ce qui est des textes en sanskrit et en assamais où de nombreux écrits y sont reproduits et conservés. L'exemplaire, aujourd'hui exposé dans le musée du monastère, est une copie de l'*Hastividyārṇava*, dont il est contemporain. Il date du début du XIX^e siècle (Nath 2005 : 6).

l'*Hastividyārṇava* garde son originalité ahom propre. En témoigne le récit lié à des événements relatifs au règne de Pratap Singh (au XVII^e siècle), ou ceux qui relatent les conseils donnés par le roi Suhungmung (XV-XVI^e siècles) à propos du dressage de certains types de pachydermes.

Parmi la somme considérable d'informations disponibles dans le texte, il est parfois difficile de distinguer ce qui relève d'une expérience pratique avec les éléphants de ce qui pourrait s'apparenter au domaine de la théorie pure, voire de la spéculation⁶. Nul doute que la partie consacrée aux bons et mauvais présages de certains éléphants pour le royaume relève de cette deuxième catégorie de faits. Mais pour ce qui est des techniques domesticatrices la distinction est plus difficile à opérer. Ainsi, afin de rendre compte au mieux de l'état du savoir sur les éléphants à l'époque ahom, nous discuterons les pratiques citées dans le texte avec celles que nous pouvons observer aujourd'hui sur notre terrain d'enquête, chaque fois que cela sera possible.

CHRONIQUES HISTORIQUES : LES *BURANJI*

Les deuxième sources importantes sont des chroniques historiques nommées *buranji*. Le terme est probablement issu du langage taï-ahom usité par ces derniers lorsqu'ils ont migré en Assam. Aujourd'hui ce mot est intégré dans la langue assamaise moderne où il est traduit par « chronique » ou « histoire ». Les plus anciens de ces manuscrits sont rédigés en langue taï-ahom mais, à partir du XVII^e siècle, on les trouve en langue assamaise (Jacquesson 1999 : 197). Durant toute la période ahom, ces chroniques étaient compilées sur ordre royal. D'autres étaient tenues par les familles les plus importantes du royaume, et transmises de génération en génération. Selon François Jacquesson (1999 : 245), le fait de garder des sources écrites correspond à un héritage de la coutume chinoise des Annales. En fait, ces textes étaient surtout

destinés aux rois eux-mêmes. La plupart du temps anonymes, ces chroniques couvrent différentes périodes du règne des Ahoms et y relatent les faits importants : guerre, nominations, lois, etc. Mais chaque *buranji* a un caractère unique et ne traite pas de la même manière chaque événement au sein du régime. Ce sont aujourd'hui des matériaux précieux pour la compréhension de la période médiévale de l'Assam.

La place des éléphants est une constante dans ces chroniques. Et il ne faut pas chercher bien loin dans la centaine⁷ de *buranji* pour rencontrer des événements associant hommes et éléphants. Pour notre travail, nous nous sommes référés aux deux principaux *buranji* connus, l'*Ahom buranji* (AB) et le *Tungkhungia buranji* (TB). Ces deux documents ont bénéficié d'une édition et traduction au début du XX^e siècle, et ont depuis été réédités à plusieurs reprises⁸. En outre, ils couvrent des périodes importantes de la domination ahom. Ce qui nous permettra d'obtenir un aperçu aussi large que varié quant à la place, au rôle et à l'utilisation des éléphants sous l'Empire, ainsi que de montrer les évolutions.

L'*Ahom buranji* est écrit en langue taï-ahom et se compose de deux parties distinctes : une première partie cosmologique et une seconde historique qui nous intéresse davantage. Celle-ci relate l'ensemble des événements passés au cours des six siècles de domination ahom à l'exception du règne de Rudra Singh dont les dates de début et de fin de règne sont simplement mentionnées (1696-1714).

Le *Tungkhungia buranji* s'intéresse en particulier aux événements liés à la dernière dynastie des rois ahom qui porte ce nom, et qui a régné pendant 145 ans, de 1681 à 1826. L'édition consultée couvre au-delà même de cette période et s'étend jusqu'à l'effondrement définitif de l'empire en 1838. Cette dernière partie du document se compose d'extraits tirés d'autres chroniques que l'éditeur a compilés.

6. Cette question est d'ailleurs abordée par F. Edgerton dans sa traduction de la *Mātangalilā* (*Traité sur les éléphants* en sanskrit). Selon cet auteur, nul doute que les auteurs de ce manuscrit étaient des pandits, et qu'une part de spéculation voire d'invention était intrinsèque au récit (Edgerton 1985 : 5-9).

7. On compte plus de 150 manuscrits découverts et conservés au Department of Historical and Antiquarian Studies (DHAS) à Gauhati et l'on peut considérer qu'il y en a au moins autant qui sont encore gardés par les familles assamaïses aujourd'hui.

8. BARUA G. C. (éd., trad.) 1985 [1930], *Ahom buranji*. Spectrum, Guwahati, 388 p. et BHUYAN S. K. (éd., trad.), 1990 [1933], *Tungkhungia buranji, or history of Assam, 1681-1826*. DHAS, Guwahati, 231 p.

Ces deux sources ont été entièrement exploitées pour le présent travail. En complément, des passages d'autres *buranji*, partiellement traduits ou utilisés dans d'autres travaux permettront de préciser certains points.

SOURCES ÉTRANGÈRES

Parmi les autres sources utilisées, les récits d'observateurs étrangers nous apportent des témoignages précieux en ce qui concerne la vie quotidienne sous l'empire ahom, et rendent compte de la place des éléphants en son sein. Ces récits ne sont toutefois guère nombreux du fait que le royaume est longtemps resté fermé à tout visiteur étranger. Il était théoriquement interdit aux Européens, notamment dans un souci de protection des abondantes richesses naturelles, mais surtout par peur d'intrusion d'espions dans le pays.

En ce qui concerne les trois premiers siècles de présence ahom, les seules sources demeurent les *buranji*. Il faut attendre le XVII^e siècle et les incursions mogholes pour obtenir un premier véritable regard extérieur sur l'empire déjà bien établi dans la vallée. Le *Baharistan-I-Ghaybi*⁹ relate le récit des premières intrusions musulmanes sous le commandement de Mirza Nathan durant la première moitié du XVII^e siècle. Il fournit des informations intéressantes quant à l'usage des éléphants au combat, et informe sur les relations commerciales entre le royaume ahom et l'empire moghol.

À partir du XVIII^e siècle, quelques Européens sont parvenus à pénétrer dans la région. Bien qu'ils nous arrivent assez tardivement, ces récits ne sont toutefois pas dénués d'intérêts pour notre sujet. Il en est ainsi du mémoire et journal de voyage du Français Jean-Baptiste Chevalier¹⁰, envoyé par la Compagnie des Indes orientales dans le but d'établir des relations commerciales. Cet ambassadeur

français fut reçu avec les honneurs par le roi Rajesvar Singh entre 1755 et 1757, ce qui lui ouvrit les portes du quotidien de la haute société de l'époque. Nous le verrons, son journal abonde de descriptions faites d'observations de la vie du souverain (chasse, parade et même sacrifice d'un couple d'éléphants).

Pour la période de la colonisation britannique, les références sont plus nombreuses. Devenant rapidement un outil indispensable pour l'exploitation des ressources de la région, les éléphants ont bénéficié d'un système de contrôle sophistiqué, qui s'est largement inspiré de celui déjà mis en place par les Ahoms. Dans toute l'Inde, les Anglais ont forgé leur connaissance des pachydermes à partir d'expériences du Nord-Est indien¹¹. Les officiers qui avaient la charge de la capture et de la gestion des pachydermes s'en référaient exclusivement aux populations locales desquelles ils ont beaucoup appris (en particulier en ce qui concerne la capture des éléphants). Des références sur le traitement des éléphants pour la période qui nous intéresse se trouvent ainsi dans les écrits de G.P. Sanderson, en charge des opérations de capture à Dacca, à la fin du XIX^e siècle, et de son contemporain A.J.W. Milroy (voir Bist 2002), conservateur-en-chef du département des Forêts de l'Assam, au début du XX^e siècle.

Durant les six siècles où ils étaient solidement implantés dans le Nord-Est indien, les Ahoms ont fait face à des événements importants (batailles, annexions de royaumes, etc.) qui ont entraîné des transformations considérables au sein de leur empire (changement de capitale, processus d'hindouisation, modification de la langue, etc.). Un préambule historique semble nécessaire pour mieux comprendre et mieux situer les faits énoncés dans la troisième partie.

9. Traduit et édité par le DHAS à Gauhati (Borah 1936).

10. Jean-Baptiste Chevalier est surtout connu en tant que gouverneur du comptoir français de Chandernagor. Ce que l'on sait moins, c'est qu'au cours de sa carrière il fut envoyé en Assam où il séjourna pendant deux ans (1755-1757), et dans d'autres contrées de la péninsule indienne. Son voyage en Assam fut interrompu précipitamment à la suite de la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre (cf. Deloche 1984).

11. G.P. Sanderson a, par exemple, effectué un séjour de plusieurs mois en Assam avant de revenir à Mysore où il fut nommé en charge des opérations de capture (Stracey 1991 : 23).

BRÈVE HISTOIRE DE LA CONQUÊTE AHOM¹²

La conquête ahom commence en 1228, lorsqu'un chef de guerre nommé Sukapha, accompagné de 9 000 hommes, trois cents chevaux et deux éléphants (un mâle et une femelle) franchit les monts Patkai et pénètre dans la plaine du Brahmapoutre¹³. Sukapha aurait, selon la légende, quitté initialement les hautes terres de Birmanie en 1215. À cette époque, la région de l'Assam est partagée entre différents royaumes. À l'ouest, celui de Kāmrup, au sud, celui de Koch. Le haut-Assam est, quant à lui, occupé par les Kacharis et les Chutiyas. Souhaitant s'implanter durablement le long de la plaine, Sukapha troque rapidement ses armes contre une politique d'alliances et d'échanges. Les connaissances technologiques et scientifiques de ces nouveaux arrivants semblent avoir été un facteur favorisant leur implantation dans la vallée¹⁴. Sukapha annexe ainsi les territoires des populations Bārahis et Morans et, en 1253, s'établit à Chareido (à l'est), fondant la première capitale. C'est le début du règne des Ahoms, qui comptera 42 rois. L'extension du royaume se fait lentement et c'est seulement sous le règne de Suhungmung (1497-1539) et tout au long du XVI^e siècle que le royaume prendra son véritable essor et s'imposera rapidement comme un puissant empire le long des 600 kilomètres de la vallée.

En 1523, Suhungmung, quatorzième roi annexe le territoire des Chutiyas puis celui des Kacharis (en 1536), ainsi que les terres appartenant aux propriétaires fonciers (ou *bhuyan*) du Kāmrup. À la mort du monarque, l'expansion du royaume est considérable puisque le territoire occupé par les Ahoms a été multiplié par deux. Les populations

annexées auront une influence particulière sur les conquérants puisqu'elles sont en partie ou totalement hindouisées et parlent la langue assamaise. Ces caractéristiques seront progressivement assimilées par les Ahoms. Suhungmung sera d'ailleurs le premier roi à porter un nom d'origine hindoue, Dihing Raja, que l'on retrouve dans l'*Hastividyārṇava*.

Dès les débuts de l'implantation ahom, la capture des éléphants était déjà sous le contrôle du plus haut niveau de la monarchie et, d'autre part, la possession d'éléphant pour un usage privé était un privilège quasi exclusif du roi. Il est ainsi fait mention dans le *Deodhai buranji* d'une capture fructueuse réalisée selon la méthode dite *keddah*¹⁵ par un des deux gouverneurs du roi. Le récit nous dit que ce dernier se vit offrir un animal en échange de bons services rendus au royaume et que le gouverneur dut renoncer au cadeau royal car il n'était pas capable d'entretenir l'éléphant (*Deodhai buranji*, cité par Guha 1983 : 15).

Le XVII^e siècle voit le royaume en conflit avec l'empire des Moghols. Ces derniers, arrivés en Inde en 1526 avec Bābur à leur tête, ont progressivement étendu leur domination sur le sous-continent indien. Entre 1615 et 1682, une série de conflits opposera Ahoms et Moghols, ces derniers cherchant toujours à étendre leur empire, le Nord-Est indien leur offrant par ailleurs des voies de passages vers la Chine et le Tibet. La dislocation du royaume de Koch en 1581 (finalement divisé entre les Moghols et les Ahoms) n'a fait que réduire la zone tampon entre les deux puissances, et a entraîné la multiplication de frictions à la frontière. Plusieurs guerres eurent lieu et plusieurs traités furent signés, le plus souvent aux dépens des Ahoms, leur imposant de lourds tributs composés chaque fois d'un certain nombre de pachydermes. Ainsi, en 1662, face à Mir Jumla,

12. Pour un récit plus détaillé sur l'histoire de l'invasion Ahom dans la région, voir, entre autres, Gait (1994), Baruah (1985) et, plus récemment, Jacquesson (1999).

13. L'origine de cette migration n'est pas toujours claire et varie selon les sources. Il semblerait que ce soit dû à une querelle entre différents monarques qui régnaient alors en Haute-Birmanie. Par ailleurs, les échanges entre ces deux régions existaient bien avant que Sukapha et ses hommes arrivent en Assam. Les chroniques ahom et birmanes mentionnent, à différentes reprises, des incursions de populations Shan ou Kachin dans le Nord-Est indien dans le but d'y effectuer des pillages et se servir en esclaves. Toutefois, ils n'avaient pas l'intention de conquérir la région (Acharyya 2003 : 13 ; Jacquesson 1999 : 246).

14. En particulier la riziculture irriguée, mais aussi d'autres avancées dans le domaine des sciences (les calculs astrologiques, par exemple), et le fait qu'ils possédaient leur propre alphabet (Guha 1983 : 12).

15. Voir le paragraphe consacré à cette méthode *infra*.

gouverneur du Bengale de l'empereur Aurangzeb (1658-1707), les Ahoms doivent céder immédiatement vingt éléphants (quatorze mâles et six femelles), puis dans l'année qui suit un contingent de 90 éléphants auquel est ajouté un tribut annuel de vingt éléphants. Les Ahoms ne s'avouent cependant pas vaincus et, en 1682, ils réussissent à expulser définitivement l'occupant moghol du royaume.

Le pays n'en retrouve pas pour autant une meilleure stabilité. En effet, depuis le XVI^e siècle, il est l'objet d'importants conflits internes qui le conduiront à sa perte. Sur des fondements de pratiques religieuses et sociales différentes, dirigeants et franges de la population vont s'opposer pendant trente ans à partir de la révolte de 1769, connue sous le nom de révolte des Moamarias. Malgré les répressions sanglantes du pouvoir, les insurgés parviendront à occuper Rangpur, la capitale du royaume. Vers la fin du XVIII^e siècle, le faible roi Gaurinath Singh, obligé de fuir, doit appeler de l'aide extérieure pour rétablir l'ordre dans l'Empire. En 1792, les Britanniques, sous le commandement du capitaine Welsh, interviendront en libérateurs. Mais cette période a entraîné de nombreux bouleversements dans le territoire occupé par les Ahoms (création du royaume autonome des Muttocks, prise de la région de Sadyia par les Khamtis, déplacement de la capitale vers Jorhat). Au XIX^e siècle, ce sont les Birmans qui prennent pied dans la vallée, finissant de défaire la puissance ahom, avant de céder eux-mêmes le pas aux Anglais par le traité de Yandaboo, en 1826, qui transforme alors l'Assam en protectorat britannique.

Ce préambule historique laisse déjà voir l'importance des éléphants au sein de la société ahom, notamment dans le contexte politique de leur expansion territoriale jusqu'à leur chute. Dans la troisième partie nous allons pénétrer dans le système de la domestication des éléphants à l'époque ahom à travers ses différentes composantes. Cinq éléments principaux seront mis en lumière : classification, capture, dressage et entretien, auxiliaire guerrier et symbole royal.

LES ÉLÉMENTS DU SYSTÈME DOMESTICATEUR DE L'ÉLÉPHANT SOUS L'EMPIRE AHOM¹⁶

CLASSIFICATION DES ÉLÉPHANTS

L'*Hastividyārṇava* regroupe les pachydermes selon des classes. En fait, le traité reprend les différentes classifications établies selon la tradition. Il s'appuie ainsi sur le *Mahābhārata* pour énoncer et détailler les huit lignées des éléphants mythiques, gardiens des points cardinaux : *Airāvata* (est), *Puṇḍarika* (sud-est), *Vāmana* (sud), *Kumuda* (sud-ouest), *Añjana* (ouest), *Puṣpadanta* (nord-ouest), *Sārvabhauma* (nord) et *Supratika* (nord-est) (HA : 104-112). Le texte mentionne également la division classique en classes de valeur, (*bhadra*, *mriga*, *manda* et *miśra*), que l'on observe déjà dans le *Rāmāyaṇa* (I.6.21-23) et la *Bṛhatsambhitā* (67.1-5, encyclopédie du VI^e siècle). L'*Hastividyārṇava* semble contenir toutes les sortes de classifications antérieures. Auparavant, seul le *Manāsollāsa* (II.3.234-281), ouvrage encyclopédique du XII^e siècle, connaît un ensemble notable avec le détail d'une trentaine de types d'éléphant¹⁷.

Au-delà de ces catégorisations générales d'éléphants, l'originalité de l'*Hastividyārṇava* réside dans sa classification individuelle des pachydermes. L'ouverture du récit énonce une impressionnante distinction de 148 types d'éléphants mâles. Celle-ci est suivie d'une énumération de seize éléphants femelles¹⁸. Cet ensemble de descriptions, qui prend la forme d'un véritable catalogue, constitue la partie la plus importante du manuscrit, après le traité de médecine situé en fin de volume. À notre connaissance aucun autre travail datant d'une époque plus ancienne ou contemporaine, ne fournit de distinction aussi précise et minutieuse des pachydermes. La différenciation entre les éléphants s'opère selon un système de classification sophistiqué prenant en compte des critères aussi différents et variés que les attributs morphologiques des animaux (longueur et orientation des défenses, nombre d'ongles,

16. Nous empruntons à François Poplin la notion de système domesticateur.

17. Sur ces classifications, voir le passage consacré dans la thèse de Ronan Moreau (2008 : 145-146).

18. La distinction, pour les Ahoms, de différents types d'éléphants est un point qui mérite d'être signalé. En effet, parmi les abondantes références aux pachydermes dans les récits de l'Inde ancienne, très peu font mention de la place des femelles (voir Moreau 2008 : 140).

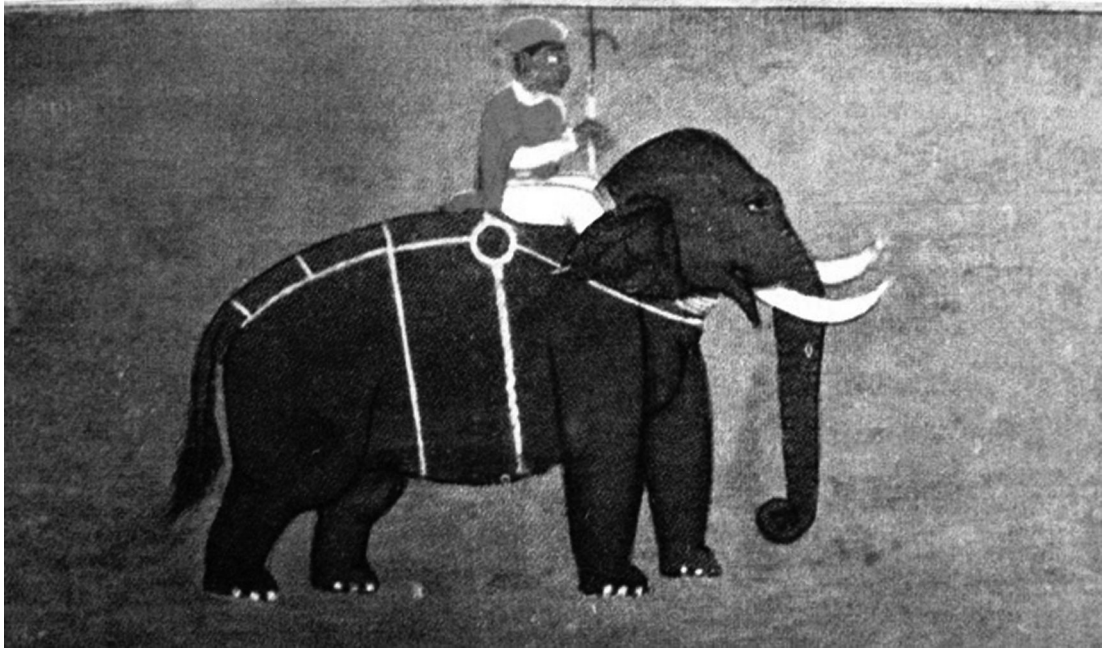


FIG. 2. — Gravure représentant le type d'éléphant mâle aux courtes pattes et à la queue ressemblant à celle d'un yak. Selon le manuscrit, cet animal doit être dirigé par un cornac dont la peau est de couleur noire (*Hastividyārṇava* : 54).

couleur de la peau, etc.), mais aussi leur origine (différents types de forêts), ou encore la nature de leur tempérament.

Il est écrit que seul un roi est capable de distinguer les 148 différents types d'éléphants (HA : 34). Pour l'aider à reconnaître chaque type, le corps ou une partie du corps des éléphants est souvent comparé à celui d'autres animaux parmi lesquels on trouve l'ours (HA : 26, 28), le faucon (HA : 28), le tigre (HA : 40), la vache (HA : 42, 52), la grenouille (HA : 44), le chien (HA : 44) le serpent python (HA : 50), le yak (HA : 54), la tortue (HA : 62), le poisson (HA : 48, 78), le daim (HA : 46, 66), le lézard (HA : 46), le sanglier (HA : 68), le paon (HA : 76), ou encore le cygne (HA : 88). Au sommet de cette classification se trouve le chef du contingent le *Śrī Gaja*, monture exclusive du roi (HA : 186). Sukumār Barkāth (le scribe), ne manque pas de mentionner l'usage privilégié pour chaque type d'animal (pour la guerre, pour l'usage exclusif du roi, pour le divertissement de la cour), les techniques d'entraînement spécifiques et, point

plus intéressant encore, les qualités ou les particularités requises par les cornacs chargés de s'en occuper.

Nous observons là une première correspondance intéressante entre l'homme et l'animal, même si certaines associations cornacs/éléphants sont pour le moins surprenantes. L'*Hastividyārṇava* stipule, par exemple, que les éléphants dont la corpulence ressemble à celle d'une guêpe, qui ont des défenses orientées vers le ciel et la queue qui s'apparente à celle d'un yak doivent être contrôlés par un cornac dont la peau est de couleur noire (HA : 54), (Fig. 2). Ceux qui ont les défenses les plus courbées et le ventre arrondi comme un arc, doivent être dirigés par un homme à la voix forte (HA : 36). On apprend que les éléphants qui ont les pattes avant courtes, les ongles des deux pattes droites blancs et ceux des pattes de gauches noirs, doivent être dirigés par un cornac qui a un front large et un nez busqué (HA : 86). Les femelles dont la morphologie ressemble à un cygne et la queue courte ne peuvent être approchées que par des cornacs qui ont un long

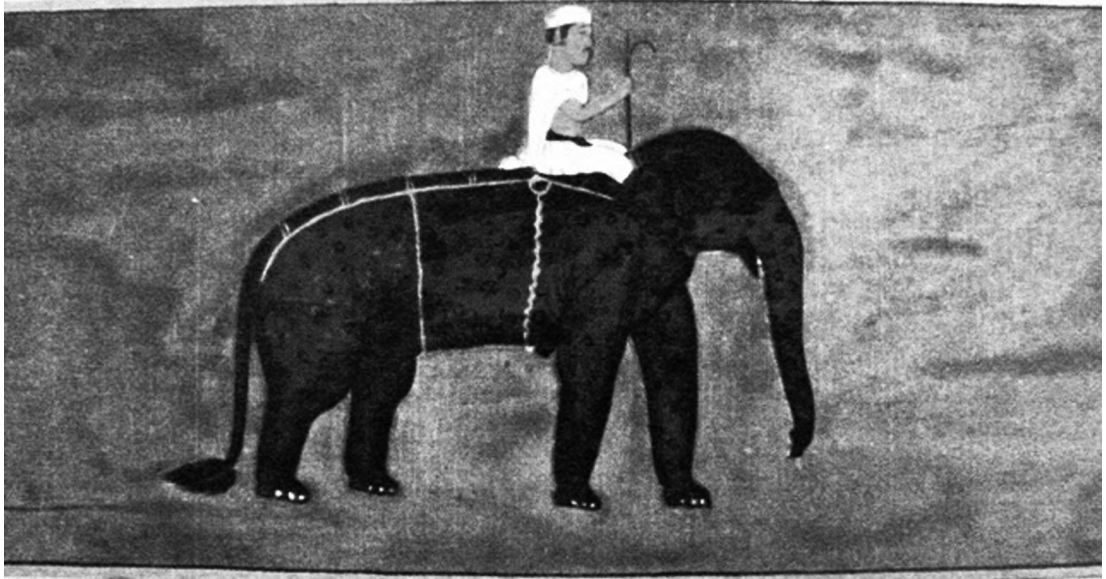


FIG. 3. — Représentation de l'éléphante dont la corpulence ressemble à celle d'un voltigeur, dont le crâne est proéminent et qui a des petits yeux. Son cornac doit être veuf au moins trois fois (*Hastividyāraṇava* : 94).

visage (HA : 88). On apprend encore que l'éléphante dont la corpulence ressemble à celle d'un voltigeur, dont le crâne est proéminent et qui a des petits yeux doit avoir un cornac veuf au moins trois fois (HA : 94), (Fig. 3).

Une seconde correspondance prend la forme, cette fois, d'une analogie entre le traitement des éléphants et celui des hommes. Elle concerne surtout les soins à apporter aux éléphants lorsqu'ils sont en période de rut (il s'agit en fait de la période de *musth*¹⁹). Cette correspondance implique le cornac de l'animal, mais aussi le roi lui-même. Par exemple, l'éléphant de couleur blanche (albinos), qui est l'éléphant royal par excellence, doit être lavé avec la même eau que celle employée pour le bain du roi pour cesser de faire s'écouler le liquide qui suinte de ses glandes temporales (HA : 24). Plus

loin, le traité indique que les éléphants dont la peau est jaune doivent être nourris avec les mêmes œufs que ceux servis au roi (HA : 26). Dans un autre domaine, mais toujours en ce qui concerne le traitement de la période de *musth*, l'éléphant qui a servi de monture royale lors de l'intronisation du roi, doit être nourri avec les déjections du monarque (HA : 26). Enfin, les éléphants dont le corps ressemble à celui des faucons et qui sont de couleur foncée, doivent être abreuvés avec une boisson composée des ongles de la jambe droite du cornac associés à du jus de sucre de canne. Ceci garantit l'interruption de l'écoulement du liquide qui s'échappe des tempes de l'animal. Cette préparation s'applique également pour les éléphants dont le corps est aussi étroit que celui du serpent python (HA : 28).

19. Le *musth* correspond à un état d'intoxication, périodique, des éléphants. En Asie, il concerne seulement les éléphants mâles. Au cours de cette période, les glandes temporales des éléphants sécrètent une substance liquide qui s'écoule sur les tempes. Les éléphants captifs sont difficilement contrôlables et dangereux pendant cette période.

ACQUISITION DES ÉLÉPHANTS

Rappelons qu'à l'époque médiévale, le pouvoir d'un roi se mesurait aussi bien au nombre de sujets dans son royaume, qu'au contingent d'éléphants dans son armée. Les rois ahom étaient assurément bien servis concernant cette ressource. Sous ordre royal, la principale méthode de capture consistait à construire un *hatigarh* (enclos) dans la forêt, pour ensuite obliger les éléphants sauvages à y pénétrer. En Inde, cette méthode est plus communément connue sous le nom de *keddah*.

Les opérations de keddah

La construction d'un *hatigarh* permettait de capturer des quantités importantes d'éléphants à chaque opération. Cette méthode sera d'ailleurs largement employée par les Britanniques à partir de la fin du XIX^e siècle. Le roi décidait de construire des *hatigarh* de taille suffisamment grande pour y contenir une harde entière. Un groupe spécifique de sujets du roi était chargé des captures pour le royaume : les *hatichungi*²⁰. Les *buranji* précisent que la plupart de ces *hatichungi* étaient issus de la population Moran (ethnie autochtone, antérieure aux Ahoms). Cette passion pour la capture des éléphants perdurera jusqu'à la fin de l'Empire. Ainsi, entre 1807 et 1811, lors du règne de Kamalésvar Singh, le *Tungkhungia buranji* mentionne la construction d'un *hatigarh* dans les environs de la ville de Jorhat (dernière capitale des Ahoms), où 120 éléphants furent capturés en une seule opération (TB : 200).

La méthode des tranchées

Une autre méthode employée est celle des tranchées. Les rois ahom maintenaient en permanence des tranchées qui permettaient d'effectuer d'importantes captures (Stracey 1991 : 76). Celles-ci menaient directement à Rangpur (capitale du royaume à partir de la fin du XVIII^e siècle). Cette ville fait face à la chaîne de montagne qui sépare l'Assam du Nagaland. Les populations d'éléphants sauvages y sont très nombreuses encore aujourd'hui.

Les tranchées n'étaient pas trop larges, de manière à ne laisser entrer qu'un seul éléphant à la fois. Elles disposaient de portes situées à intervalles réguliers de manière à les bloquer pour les capturer. Pour faire pénétrer les animaux à l'intérieur, les *hatichungi* utilisaient un leurre : une éléphante. Celle-ci était nourrie de manière à dégager une odeur qui attirait les mâles, même situés à plusieurs kilomètres à la ronde. Une fois entrée dans les tranchées, la femelle poursuivait les mâles piégés et les obligeait à avancer. Cette méthode était surtout employée pendant la période qui succède à la mousson (à partir du mois d'octobre), au cours de laquelle de nombreuses populations d'éléphants rejoignent la plaine après s'être réfugiées dans les collines depuis la saison des pluies, qui dure de mai à octobre.

La méthode du piège à fosse

Une dernière méthode est celle du piège à fosse. Elle est la plus ancienne connue à ce jour pour capturer les éléphants sauvages. Elle est citée dans les traités datant de l'époque de l'Inde ancienne. Cette méthode consiste à creuser un puits, à le recouvrir de feuillages, et à attendre qu'un éléphant tombe à l'intérieur. Cette méthode était surtout employée dans le sud de l'Inde, peu dans le nord-est. Toutefois, l'*Hastividyārṇava* fait une fois référence à un roi ahom employant cette méthode avec succès (HA : 98). Au temps des Ahoms, cette pratique s'apparente plus à une technique de chasse ponctuelle, qu'à une véritable opération de capture.

Ces opérations de captures royales n'étaient pas les seuls moyens pour les différents rois ahom d'augmenter leur contingent d'éléphants. Les populations locales étaient également contraintes de fournir aux rois des taxes qui comprenaient des éléphants. Se voyant obligées de fournir un certain nombre de pachydermes annuellement, les populations locales capturaient elles aussi des éléphants, mais à une échelle moindre et selon des moyens moins importants. En effet, la méthode du

20. En assamais, *chung* signifie repaire ou habitat pour animaux sauvages. *Hatichung* correspond aux endroits dans la forêt où l'on rencontre des éléphants sauvages. Il existe aujourd'hui différents lieux en Assam qui portent ce nom, dont un village près de la ville actuelle de Nagaon. Le terme *hatichungi* fait référence aux hommes chargés de capturer les éléphants.

keddah implique la construction d'un *hatigarh*, qui nécessite la mobilisation de dizaines d'hommes, et peut durer de plusieurs semaines à plusieurs mois. Les ethnies locales employaient la méthode du *mela shikar* qui consiste à capturer les éléphants sauvages avec un lasso. Chaque opération mobilise une petite équipe d'hommes constituée d'au moins deux cornacs, de deux éléphants leurres (des femelles appelées *konkie*) ainsi que des capteurs : les *phandi*. Ils sont chargés de la capture pendant que le cornac dirige l'éléphant leurre et le rapproche de son congénère sauvage. Cette méthode prévalait en Assam bien avant l'arrivée des Ahoms dans la région. Elle sera un des procédés employés pendant la période britannique²¹. Le *mela shikhar* reste la méthode traditionnelle de capture des éléphants dans le Nord-Est indien.

Enfin, une part non négligeable des pachydermes du royaume était acquise à la suite des batailles victorieuses, sous forme de trésor de guerre. Ce que ne manquent pas de signaler les *buranji* à chaque fois que ce fut le cas, en particulier lors de la période des guerres mogholes (XVII^e siècle).

Il est à noter qu'aucune mention n'est faite quant à l'acquisition des éléphants par reproduction. L'éléphant d'Asie est un animal qui ne s'accouple que difficilement en captivité. Généralement, et encore aujourd'hui, les captifs (qu'ils soient mâles ou femelles) ne s'accouplent avec leurs congénères sauvages que lorsqu'ils sont laissés en liberté. Devant l'abondance des éléphants sauvages disponibles à cette époque et l'inutilité de ces animaux avant l'âge d'au moins cinq ans, les Ahoms n'étaient sans doute pas encouragés à tenter de faire se reproduire leurs éléphants entre eux.

DRESSAGE ET ENTRETIEN DES ÉLÉPHANTS

Une fois l'animal sauvage capturé, il fallait le dresser et l'entretenir. Dans ce contexte, une nouvelle catégorie d'auxiliaires apparaît : les *hatighasi* (*ghasi*, en assamais, signifie « coupeur d'herbe »). Ces hommes ont la charge de nourrir les pachydermes, et assistent les *hatichungi* dans leurs tâches. Aujourd'hui encore, la plupart des cornacs sont assistés par une seconde personne.

En ce qui concerne l'entraînement, l'*Hastividyaṛṇava* présente un certain nombre de principes. Il stipule ainsi de ne pas dresser les éléphants sur le point de mettre bas, les animaux dont le tempérament est inconstant, ceux qui ont une petite tête, une petite queue, les ongles de couleur jaune, ou ceux dont les veines sont gonflées (HA : 182). On comprend mieux ce dernier point lorsque l'on apprend que les techniques de dressage imposent de vives saignées à l'animal. Celles-ci sont infligées bien souvent derrière les oreilles et également sur les parties génitales²². En opérant ainsi, l'animal se trouve immobilisé et pouvait recevoir le traitement imposé (souvent rude) pour le dressage. On faisait également saigner les pattes de l'animal et sa trompe. Au moment des opérations de dressage, le traité stipule de réciter des *mantra* (prose religieuse, formule rituelle magique) à l'éléphant en précisant que ceux-ci doivent lui être récités en langue taï-ahom et non en assamais²³. Si au terme de ces opérations l'animal n'obéit pas aux ordres de son maître, il doit être plongé et attaché dans l'eau (rivière) pendant une certaine période (HA : 158). Le dressage permet au cornac d'apprendre à son animal à nager, à courir, et à charger d'autres animaux.

21. Avec les opérations de *keddah*, la méthode du *mela shikar* fut institutionnalisée par les Britanniques. Toutefois, devant le danger que présente la capture par le *mela shikar*, A.J. Milroy en a réglementé l'usage au début du XX^e siècle.

22. Nous avons observé cette pratique une seule fois durant les différentes missions réalisées dans la région. Aujourd'hui, pendant la séance de dressage initial, qui dure de dix jours à un mois, plusieurs cornacs nous ont affirmé qu'ils opéraient plusieurs saignées : sur la trompe de l'éléphant, derrière des oreilles et au niveau des pattes pour immobiliser l'animal.

23. Aujourd'hui, la voix reste un élément important dans le dressage des éléphants. Les *mantra* sont toutefois remplacés par des chansons demandant à l'animal de se libérer de sa sauvagerie pour entrer dans le monde des hommes. Il existe un riche folklore, en particulier dans le district de Goalpara (à l'ouest). Le corpus de chansons, célèbre en Assam, s'appelle les *goalporia*.

L'*Hastividyārṇava* indique également des préparations (alimentaires) pour rendre l'éléphant obéissant (HA : 248), ou dans le but de faire baisser son agressivité, notamment en période de *musth* (HA : 228). On relèvera dans la plupart de ces préparations l'usage d'aliments non végétariens, contrairement au régime naturel de l'éléphant²⁴. Il en est de même pour l'administration de stimulants et d'excitants comme de l'alcool (bière de riz), et de l'opium. Enfin, les éléphants nouvellement capturés et d'un âge inférieur à cinq ans reçoivent une alimentation spécifique composée de riz et de lait, pendant un an. Une fois l'entraînement terminé, le roi doit monter sur l'animal qui doit lui montrer son obéissance.

Concernant les soins quotidiens, le traité indique un ensemble de préparations pour rendre l'animal en bonne santé et favoriser sa croissance. Des traitements sont préconisés pour l'entretien de la trompe (HA : 234), d'autres, en cas de perte d'appétit (HA : 224). Le manuscrit stipule également de couper les défenses des éléphants captifs tous les cinq ans (HA : 152). D'un point de vue plus médical, des remèdes sont mentionnés pour un ensemble de maladies communes aux pachydermes : les problèmes oculaires (exposition prolongée au soleil, poussière dans l'œil), les problèmes de diarrhée, de constipation (HA : 222), d'urination (HA : 232), les vers dans l'estomac (HA : 222), ainsi que les maladies de peau (HA : 232).

Les éléphants capturés sont hébergés dans l'équivalent d'étables nommées *hatisal*. L'*Hastividyārṇava* mentionne l'emploi de pas moins de treize espèces végétales différentes pour la construction de ces abris. S'en suit le descriptif des différentes manières d'y attacher les éléphants et les conséquences de celles-ci en fonction de l'orientation de l'animal (HA : 98). Des correspondances avec des éléments de la tradition hindoue se laissent alors deviner. Les éléphants étaient attachés à des poteaux et devaient être orientés vers l'est afin de garantir longue vie et succès au roi en exercice. Il s'agit de l'orientation sacrée par excellence, celle d'une majorité de temple. Dans la mythologie hindoue, c'est aussi la direction gouvernée par Indra, le roi des dieux. Pour apporter

prospérité au souverain, c'est vers le nord que les pachydermes devaient être attachés (HA : 98). Le nord est la direction gouvernée par le dieu Kubera, dieu de la richesse et de l'opulence. Placés au sud, les éléphants causent du mal aux leurs et meurent, un comportement en accord avec les fonctions de la divinité régente de cette direction, Yama, le dieu de la mort. Ces préceptes sont, d'après l'auteur, tirés du traité de politique, le *Nītisāra* de Kāmandaki. Le manuscrit décrit très minutieusement l'épaisseur et la longueur des cordes pour harnacher les éléphants. On constate qu'à cette époque, les éléphants étaient attachés de la tête à la queue, et par une corde encerclant son ventre. Les cordes qui entouraient le cou de l'animal devaient être renforcées avec du coton, pour lui faire le moins de mal possible (HA : 148). Aujourd'hui, les éléphants sont harnachés par le cou et le ventre seulement, même lorsqu'ils travaillent en forêt. On ne place pas du coton entre la corde et la peau de l'animal mais du feuillage, qui permet en outre de faciliter le serrage. Lors de la fabrication des cordes, le traité stipule qu'un *mantra* devait être récité par le cornac afin de les rendre plus résistantes (HA : 150).

UTILISATION ET GESTION DES ÉLÉPHANTS À LA GUERRE

Comme dans les autres royaumes de l'Inde à cette époque, les éléphants formaient un élément important, si ce n'est indispensable, de l'armée des Ahoms. Le corps des éléphants faisait partie des six principales unités de cette armée composée de l'infanterie, de la cavalerie, de la marine, de l'artillerie, et du contingent formé par les espions du royaume. Mais les éléphants n'étaient toutefois pas la force la plus souvent employée en ce qui concerne les combats eux-mêmes. La plupart des affrontements eurent lieu sur l'eau. Le fleuve Brahmapoutre par son aspect stratégique s'est vu être le théâtre des plus importantes batailles pour l'Empire. La marine occupait donc la position centrale lors des conflits.

Les éléphants restaient toutefois réquisitionnés en tant que moyen de transport pour avancer jusqu'au front, et mettre en place les opérations dans des régions dépourvues de routes. Par ailleurs, dans les

24. Ce point est plusieurs fois mentionné dans des traités plus anciens comme la *Mātangalīlā*.

innombrables récits de guerre dans lesquelles les Ahoms étaient engagés, les éléphants tiennent toujours une place particulière, soit au début pour lancer les hostilités, soit en cas de fuite du roi sur sa monture.

L'éléphanterie était placée sous la responsabilité de plusieurs officiers en charge, nommés *hatiborua*²⁵, qui dirigeaient chacun un bataillon et étaient responsables de l'entraînement des éléphants. Ces hommes étaient eux-mêmes sous les ordres d'un *Bor-hatiborua* (en assamais, le préfixe *bor* signifie « important, grand »). Bien que l'éléphanterie ne soit pas la force la plus utilisée lors des nombreux conflits, l'*hatiborua*, était considéré comme un personnage important au sein du royaume. En témoigne la présence de l'un d'eux au chevet du roi Siva Singh, juste derrière la famille royale avec les autres membres de la cour (TB : 43).

Afin de garantir le succès des rois au combat, l'*Hastividyārṇava* indique comment bien préparer l'animal. On apprend, par exemple, que le pourtour des yeux des pachydermes devait être peint à l'aide d'une préparation composée d'excrément de pigeons et de résine d'arbre. Ceci garantissait la destruction des forces ennemies (HA : 218). Avant d'aller au combat, on invitait également les éléphants à inhaler différentes concoctions qui dégageaient une forte odeur faisant fuir les éléphants de l'adversaire (HA : 244). Le traité mentionne d'autres préparations à donner aux éléphants afin de garantir leur succès sur les champs de bataille. On apprend, par exemple, que, pour éviter que les pachydermes ne s'enfuient, il faut les nourrir avec une préparation composée de poissons (HA : 220). Afin qu'ils se mettent à charger les éléphants ennemis, il faut les nourrir avec du poisson et de la bière de riz (HA : 218).

L'ÉLÉPHANT : UN EMBLÈME ROYAL

Animal imposant et important dans le contexte guerrier, l'éléphant est avant tout un symbole royal. Lors de la période médiévale (et même avant), l'éléphant était la monture des rois par excellence dans tous les royaumes du sous-continent indien.

Nous avons vu dans la classification des pachydermes que tous les éléphants n'étaient pas destinés à devenir une monture royale. Le choix de l'animal était d'ailleurs effectué selon une méthode particulière : on plaçait d'abord un verre rempli d'eau sur le dos de l'animal, puis le cornac invitait l'éléphant à avancer. Si le verre se renversait pendant la marche, l'animal n'était pas sélectionné. Au contraire, si le verre restait intact, il était désigné comme étant une des montures officielles du roi (Stracey 1991 : 77).

Par ailleurs, les éléphants étaient le seul moyen de transport permettant d'assurer la communication entre toutes les contrées du royaume. Lors de ses déplacements officiels, le roi (et sa cour) empruntait les quelques routes²⁶ qui avaient été construites, toujours monté sur son éléphant et sur lequel on avait placé un *haouda* (ou palanquin), siège (couvert ou non). Il est intéressant de constater que, lorsqu'il est assis sur son éléphant, le roi est toujours caché derrière des rideaux ou des draps. N'apparaît au public que son animal. Ainsi, lorsqu'il croisa le roi en partance pour une partie de chasse, J.-B. Chevalier remarqua que « le roy étoit monté sur un fort grand éléphant et assis dans une girole [*haouda*] couverte de draps et fermée tout autour avec des rideaux de façon qu'il ne pouvoit être vu. C'est ainsi qu'il marche toujours, se faisant une loi de ne jamais se montrer en public » (Deloche, 1984 : 175). La simple vue de l'animal royal se substitue à la vision du monarque et suffit pour signaler sa présence. On voit ici que l'éléphant arbore au plus haut le symbole de la royauté. J.-B. Chevalier, pour le moins surpris, poursuit son commentaire en ajoutant que devant le passage de l'animal tous les sujets présents en masse étaient contraints de se prosterner ventre à terre de la même manière qu'ils auraient fait s'ils se trouvaient devant le roi lui-même, et que si « quelqu'un s'aviseroit de se dispenser de ce devoir seroit puni sévèrement. » (Deloche 1984 : 175). Une prostration marquant l'assujettissement suprême que J.-B. Chevalier a tenu fièrement à éviter sans qu'il n'y eût de conséquence pour sa personne.

25. Au sein de la hiérarchie ahom, *borua* est un titre qui vient après celui de *phukan*. Pour un détail des différents titres conférés à cette époque, voir Gait (1994 : 222-236) et Barua (1985 : 386-414).

26. Ces routes étaient appelées *rajgarh* (« route ou voie royale »). Il en existe encore certaines aujourd'hui en Assam.

Intronisation d'un nouveau roi

Symbole représentant la royauté avant le roi en personne, l'éléphant devient naturellement l'animal privilégié pour les cérémonies d'intronisation des nouveaux monarques. Plusieurs passages des *buranji* nous relatent ces séances d'intronisation au cours desquelles le futur prétendant au trône se rendait à Chareido (première capitale des Ahoms) pour y vénérer ses ancêtres. Il y était conduit sur un éléphant mâle, suivi par la reine montée sur un éléphant femelle. Sur place, le roi y effectuait un sacrifice (humain, puis de buffles) et y plantait un arbre (TB : 45-46). Pour cet événement, l'*Hastividyārṇava* stipule que la monture du roi doit être de couleur jaune avec des défenses peintes en rouge (HA : 26). Il doit être monté exclusivement par le roi et uniquement cette utilisation.

Combats d'animaux

Monture d'excellence, l'éléphant est également requis pour les plaisirs du roi. De manière comparable aux spectacles offerts dans les arènes à l'époque romaine, les combats d'animaux étaient, à l'époque ahom, un des divertissements offert par le souverain à ses sujets. Ces spectacles étaient souvent l'occasion de célébrer des événements importants pour le royaume, comme le couronnement d'un nouveau roi, par exemple. L'*Ahom buranji* mentionne ainsi que dans la semaine qui succéda son accès au trône, le roi Narya Singh (1644-1648) organisa pendant plus d'une semaine des combats d'éléphants (AB : 129).

Ces combats, fréquents donc, engageaient souvent soit des éléphants entre eux, soit un pachyderme contre des tigres, des crocodiles ou encore des buffles. Le roi Pratap Singh (1603-1641) fit d'ailleurs ériger un pavillon, le *Rang garh*²⁷ (« maison du divertissement »), afin de contempler de tels combats. On peut supposer que c'est à ce même pavillon que J.-B. Chevalier fut convié par le roi, quelques dizaines d'années plus tard, pour regarder de tels spectacles (Deloche 1984 : 175, 185). Mais, les éléphants n'étant pas des animaux hostiles de nature, pour les faire combattre entre eux, l'*Hastividyārṇava* préconise différentes préparations pour entraîner la colère chez les animaux et les forcer à charger un congénère (HA : 236).

Chasses royales

Monture du roi, l'éléphant devenait un allié indispensable lors des parties de chasse, un autre passe-temps apprécié par les monarques ahom. Les parties de chasse pouvaient durer d'un jour à plusieurs semaines. Elles nécessitaient un nombre impressionnant de pachydermes. J.-B. Chevalier rapporte dans son journal : « *Je vis passer le roy qui alloit à la chasse avec une pompe magnifique. Il étoit précédé de plus de 300 éléphants, autant de cavaliers et plus de vingt mille hommes à pied [...]* » (Deloche 1984 : 184). Les chasses étaient également organisées pour le divertissement du roi lorsqu'il était en déplacement. Le *Tungkhungia buranji* nous relate en détail comment au cours d'une partie de chasse, le roi Rudra Singh dut en personne maîtriser un éléphant devenu fou (TB : 41-42).

Parades

Symbole du prestige royal, les éléphants n'échappaient pas aux parades et aux processions dans lesquelles étaient mises en avant leurs imposantes statures. À nouveau, le récit des aventures de J.-B. Chevalier est éclairant sur ce point. Il nous décrit que lors de son arrivée à Gauhati, il fut accueilli par une foule importante, 50 bateaux et 28 éléphants « *fort bien habillés dont quatre avoient de magnifiques giroles (palanquins) [...] qui étoient garnies d'une étoffe à fleurs d'or et d'argent* » (Deloche 1984 : 162). Mais c'est surtout lors de son arrivée à Rangpur (capitale du royaume de l'époque), où il devait y rencontrer le roi que son accueil fut marqué de façon plus importante. Il nous précise que « *le roy y étala toute sa majesté et toute sa pompe. Une file de plus de 500 éléphants, superbement harnachés et portant des haoudas ou chirolles montées en ivoire, et toutes plus riches les unes que les autres, fut placée en haye sur la grande place qui fait face à la porte du palais* » (Deloche 1984 : 26).

Animaux privilégiés pour le divertissement du roi, les éléphants constituaient en outre une valeur d'échange précieuse pour le monarque. Dans nombre de situations, les pachydermes sont cités dans les *buranji* au cœur des accords entre les rois ahom et les populations environnantes (que ce soit avec les

27. Le pavillon, situé à trois kilomètres au sud de Sibsagar, reste aujourd'hui l'un des monuments les mieux conservés de la période ahom.

Nagas, les Kacharis, les Chutyias, etc.). Les éléphants sont rapidement devenus un élément de négociation important qui a permis aux Ahoms de faire des alliances décisives avec différentes populations.

C'est, par exemple, en offrant 23 éléphants que Pratap Singh réussit à obtenir un accord décisif avec le royaume de Koch face à la menace moghole au début du XVI^e siècle. Un peu plus tard, les Ahoms ont accepté de fournir des éléphants aux Moghols afin d'éviter la reprise des affrontements, en 1638.

Pratap Singh, le Gajpati

L'ensemble des monarques ahom avait des affinités plus ou moins importantes avec les éléphants. Ainsi, avant de clore cette partie consacrée à la place et à l'usage particulier des éléphants pour la royauté, nous voudrions nous attarder sur la relation singulière qu'entretenait le roi Pratap Singh avec ces animaux. Il est, parmi l'ensemble des 42 souverains ahom, celui qui eut l'attachement le plus considérable vis-à-vis des éléphants auxquels il conférait une place toute particulière. Il était perçu par les Moghols comme étant un infidèle qui possédait 1 000 éléphants et 100 000 hommes (*Padbishanamah*, cité par Gait 1994 : 113).

Pratap Singh régna pendant la première moitié du XVII^e siècle (1603-1641). Bien qu'occupé tout au long des 38 ans de son règne à repousser les attaques mogholes, on est surpris du nombre de captures mentionnées dans l'*Ahom buranji*. Huit fois au moins, il ordonna la construction de *hatigarh*. Pour chacune de ces opérations, la chronique nous informe précisément du succès ou de l'échec de celle-ci (AB : 95-129). Le document souligne également que le roi participait lui-même aux opérations de capture des pachydermes. Sous son patronage, les plus importantes opérations eurent lieu dans le haut Assam, au bord de la rivière Lohit (en 1622), et à Jamiguri (près de Jorhat) en 1633 où un *hatigarh* fut érigé. Les sources mentionnent qu'à chaque opération, une harde entière d'éléphants sauvages fut capturée. Lors de son règne encore, la chronique relate de manière minutieuse le nombre d'éléphants morts au combat ainsi que le nom des victimes.

Vers la fin de son règne, il rebaptisera la ville de Jamiguri sous le nom de Gajpur (« la cité de l'éléphant »). Il semble, qu'à l'origine, la ville aurait dû se nommer Hastinapur (qui signifie aussi « cité

de l'éléphant »), en référence à une ville située dans les environs de Delhi, et qui apparaît dans le *Mahābhārata* comme la capitale des Kurus, les héros du récit (Phukan 2001). À l'époque de Pratap Singh, la ville est occupée par les Moghols. Le choix du roi d'avoir une ville possédant un tel nom n'est donc pas seulement lié à son amour des éléphants. Cela montre que la dynastie est pleinement hindouisée et tend même dès lors à se trouver des origines ou des référents mythiques au travers les héros les plus populaires de l'hindouisme. Le trait peut également apparaître comme un vif élément idéologique d'opposition à la conquête moghole. Le rêve de Pratap Singh était de posséder un contingent de mille éléphants. Ce vœu ne fut pas exaucé contrairement à ce que rapporte Gait (1994), repris par Jacquesson (1999). La cité de Gajpur demeura toutefois une place importante pour ce roi qui fit creuser un bassin pour ablution, construire une route qui menait directement à Gargaon (capitale ahom de l'époque), et un parc zoologique inauguré par Pratap Singh lui-même. Les conflits avec les Moghols sont importants à cette époque, et poussés par un esprit de rivalité avec son homologue moghol, Pratap Singh s'autoproclamera *Gajpati*, ou « seigneur des éléphants » vers la fin de son règne (Gait 1994 : 113).

Cette importance particulière accordée aux éléphants, et les efforts mis en place par Pratap Singh ont sans doute encouragé ses successeurs directs à poursuivre dans cette voie. Les passages de l'*Ahom buranji* consacrés à ses héritiers (Bhaga Raja, Baria Raja et Jayadhavaj Raja) sont, en effet, très prolixes en matière de capture d'éléphants, bien que ceux-ci aient connu les mêmes préoccupations concernant la menace moghole.

AUTRES ASPECTS DE LA DOMESTICATION

Valeurs positives et négatives des éléphants pour le roi et le royaume

L'*Hastividyārṇava* fournit des informations sur les différentes valeurs (positives et négatives) que peuvent avoir les éléphants pour le roi et son royaume. Selon le traité, certains éléphants apportent l'immortalité au roi, doublent la superficie du royaume, tandis que d'autres entraînent la ruine et la fin de l'Empire. Un passage est consacré aux bons et

mauvais présages des éléphants et à leurs conséquences pour le royaume. Sont également indiqués les éléphants qui méritent d'être capturés et maintenus dans le pays (HA : 174-180).

Cette lecture des présages se fait généralement au travers de l'observation du comportement des éléphants. Par exemple, si les défenses d'un éléphant se trouvent brisées suite à un accrochage avec un arbre dans la forêt ou dans la terre, cela peut être un signe de bonne chance pour le roi et ses soldats s'il s'agit de la défense droite. Au contraire si c'est la défense gauche qui se casse, cela est de mauvais augure pour le roi et les prêtres (HA : 98). Dans le cas où les deux défenses se brisent en même temps, c'est la fin du règne de la famille royale qui est annoncée. Autre exemple, si, au début d'un long trajet, un éléphant détruit le tronc d'un arbre, marche de façon joviale et rapide, et barrit allégrement, cela est perçu de bon augure pour le royaume (HA : 100).

En ce qui concerne les mauvais présages, un éléphant dont la trompe, les défenses et l'organe génital touchent le sol est néfaste pour le royaume (HA : 36). Il est également considéré comme un mauvais présage si un éléphant, au début de sa marche glisse de la première patte avant, cligne rapidement des yeux, et laisse traîner sa trompe sur le sol (HA : 100). Un éléphant ne doit pas non plus être lavé au moment où les autres sont renvoyés dans leurs *hatisals* (HA : 100). Ces exemples expriment une forme de concordance entre les éléphants et la santé du royaume ou de son monarque. La correspondance ne s'opère toutefois qu'en sens unique : un mouvement ou un accident du roi n'entraîne aucun effet sur les éléphants.

Animal sacrificiel

Le culte de la *shakti*²⁸ professé par les rois ahom depuis leur conversion à l'hindouisme implique des pratiques sacrificielles auxquels les éléphants n'échappaient pas²⁹. Lors de son séjour dans la région, le futur gouverneur de Chandernagor, J.-B. Chevalier eut le privilège d'accompagner le

roi Rajeśvar Singh lors de son sacrifice annuel au temple de la déesse Kāmākhya³⁰. Il y vit le sacrifice de deux éléphants qu'il raconte ainsi : « [...] *je vis entrer deux monstrueux éléphants [un mâle et une femelle] qui furent conduits au pied de l'autel. Le roy aussitôt descendit de son trône, puis, s'étant prosterné devant l'idole, il lui adressa sa prière pour attirer sa bénédiction sur son royaume et ses peuples [...]. La prière finie, on reconduisit les deux éléphants dans l'avant cour du temple [...]. Ce fut là qu'ils succombèrent sous le glaive des bourreaux après avoir été attachés par les quatre pieds et la trompe à de monstrueuses chaînes de fer entre quatre colonnes ou ils étoient si resserrés qu'ils ne pouvoient remuer.* » (Deloche 1984 : 38). Ce sacrifice inaugure toute une série d'immolations d'animaux quadrupèdes (parmi lesquels on compte des rhinocéros, des tigres et des buffles), d'oiseaux et de poissons. La cérémonie dure en tout neuf jours et il est notable que l'auteur nous décrive la cérémonie des éléphants, qui est la seule qui ait lieu en présence du roi.

Produit de l'éléphant : l'ivoire

Considéré comme un produit noble, l'ivoire, au même titre que l'or et l'argent, était très apprécié de la cour ahom. Le matériau était utilisé en premier lieu à des fins ornementales dans le palais royal. Dans sa description du bâtiment et de la salle d'audience dans laquelle il fut reçu par le roi Rajeśvar Singh, J.-B. Chevalier ne manque pas de détailler les importantes décorations fabriquées à partir d'ivoire. « *L'édifice étoit soutenu par une multitude de colonnes de bois garnies de lames d'or et d'argent incrustées dans l'ivoire sur lesquelles l'on voyoit différentes figures sculptées en relief* » (Deloche 1984 : 26). Le matériau servait également pour la construction des palanquins placés sur les éléphants (Deloche 1984 : 162).

On le voit, durant cette période précoloniale, le domaine de la sculpture sur ivoire constituait ainsi un secteur d'industrie artisanale. La plupart des artisans étaient issus des populations Baktars (d'origine moghole). Par ailleurs, à cette époque,

28. La *shakti* représente la « force, puissance » et est souvent attribuée à une divinité féminine, ici la déesse Kāmākhya.

29. Rappelons, qu'en principe, dans l'hindouisme, l'éléphant n'est jamais sacrifié.

30. Ce temple est situé sur une colline à cinq kilomètres du centre ville de Gauhati.

les produits en ivoire faisaient partie des cadeaux offerts par le roi à ses homologues (Saikia 2001 : 56-57). Nous apprenons, par exemple dans l'ouvrage du Dr Wade consacré à l'histoire de l'Assam, que des tapis, des éventails et des pièces de jeux en ivoire furent envoyés par le roi Rudra Singh à Delhi auprès de l'empereur moghol (Wade, cité par Gohain 1999 : 197).

L'ivoire constituait également une richesse exportable pour le royaume. Hamilton nous offre des chiffres précis concernant l'argent tiré de cette exportation entre le Bengale et l'Assam au début XIX^e siècle. Selon ses relevés, des quantités d'ivoire d'une valeur totale de 6 500 roupies étaient échangées annuellement entre les deux provinces en partance de l'Assam. Néanmoins, l'ivoire n'était pas la matière première la plus exportée. Les ressources tirées de celui-ci arrivent loin derrière la soie (35 000 roupies), le coton (35 000 roupies) et les graines de moutarde (20 000 roupies) (Bhuyan 1987 : 48). Le commerce de l'ivoire était par ailleurs très réglementé. Aussi, lorsqu'il eut réussi à pénétrer dans le royaume, J.-B. Chevalier dut signer un contrat l'engageant à ne pas acheter de la soie, du bois ou des défenses d'éléphants (Deloche 1984 : 120).

CONCLUSION

Cette présentation des différents aspects et utilisations des éléphants pendant la période ahom à travers sa littérature historique et technique n'est évidemment pas exhaustive. Nous avons relaté ici les faits majeurs de cette histoire. Nul doute qu'un travail plus approfondi sur ce thème révélerait davantage d'informations sur le sujet. La question des éléphants semble, en effet, être un champ d'investigation inépuisable en ce qui concerne la période médiévale dans le nord-est de l'Inde. L'ensemble des éléments qui ont trait à la domestication de l'animal est réuni dans le traité de référence qu'est l'*Hastividyārṇava*. Les enseignements tirés de ce manuscrit sont riches et multiples. La classification des différents types de pachydermes, leurs associations avec les cornacs (bien que le texte ne donne aucune explication à ces identifications éléphants/cornacs), ou encore les superstitions liées

aux éléphants (bon ou mauvais présages) relèvent d'un ensemble de représentations spécifiques de l'animal que l'on rencontre rarement dans d'autres traités en Inde, de manière exhaustive et détaillée. Au cours de cette période médiévale, nous avons vu que les Ahoms utilisaient les éléphants dans toutes les affaires qui touchaient au plus haut niveau de la monarchie. L'animal était d'abord un auxiliaire guerrier utilisé sur le front pour préparer les attaques (transport de ravitaillement, de munitions). Nous avons montré qu'il était également présent dans les échanges avec les populations locales sous forme de tributs prestigieux qui ont permis d'étendre le contrôle de manière significative dans des moments importants pour l'Empire. Monture des rois et de toutes les personnalités importantes du royaume, l'éléphant représentait à lui seul le symbole de la royauté et sa magnificence pour les sujets. Les observations de J.-B. Chevalier nous ont d'ailleurs permis de mettre en évidence une « homologie » certaine entre le corps du roi et celui de son éléphant.

L'importance de cet animal pour le royaume a conduit les différents monarques à ne laisser échapper au pouvoir en place aucun aspect de la domestication des éléphants. La capture, le dressage, la gestion des pachydermes étaient confiés à un corps de spécialistes (les *hatiborua*, les *hatichungi* et les *hatighasi*).

Bien que l'*Hastividyārṇava*, ait été rédigé au XVIII^e siècle à l'usage royal, il est étonnamment d'actualité. En effet, à plusieurs reprises nous avons mentionné que les pratiques liées au dressage et à la capture des pachydermes qui figurent dans le traité, se perpétuent encore aujourd'hui dans l'actuel État d'Assam et dans tout le Nord-Est indien, malgré quelques variantes inévitables rencontrées sur le terrain. Cette continuité dans les pratiques depuis la période médiévale jusqu'à aujourd'hui témoigne d'un véritable savoir sur les pachydermes détenu par les Ahoms dès cette époque. Elle ne peut être que le résultat d'une connaissance fine du comportement de l'éléphant, de son éthologie et du milieu dans lequel il évolue. Les Ahoms, mais également les populations locales qui composaient le royaume, ont appris à mobiliser ces connaissances qui, combinées à des postures et des gestes, à des outils, leur ont permis d'obtenir des résultats souhaités

(nourrir l'éléphant, lui donner son bain, lui faire réaliser des tâches spécifiques, etc.). Ainsi entendu, il s'agit bien de techniques domesticatrices dont l'ensemble forme le système domesticateur de l'éléphant pour les Ahoms.

La perpétuation de ce savoir et de ce savoir-faire aujourd'hui dans la région — qui persiste malgré un ensemble de mesures prises en faveur de la protection de l'animal, alimentées par une multitude de discours environnementalistes depuis plusieurs dizaines d'années — s'explique par le fait que l'éléphant demeure un élément moteur dans le système de production de certaines populations locales, dans une région qui reste et qui est considérée comme l'une des plus reculées de l'Inde moderne tant d'un point de vue économique que géographique.

RÉFÉRENCES

- ACHARYYA N.N. 2003. — *The history of medieval Assam*. Omsoms, Delhi.
- BARUA G.C. (ed., trad.) 1985 [1930]. — *Ahom buranji*. Spectrum, Guwahati.
- BARUAH S.L., 1985. — *A comprehensive history of Assam*. Manohar, Delhi.
- BHUYAN S.K. (ed.) 1987. — *An account of Assam. First compiled in 1807-1814 by Francis Hamilton*. DHAS, Guwahati.
- BHUYAN S.K. (ed., trad.) 1990 [1933]. — *Thungkhungia buranji, or history of Assam, 1681-1826*. DHAS, Guwahati.
- BIST S.S. (ed.) 2002. — *A.J.W. Milroy's management of elephant in captivity*. Natraj Publishers, Dehradun.
- BORAH M.I. (ed.) 1936. — *Baharistan-I-Ghaybi*. Vol. II. DHAS, Guwahati.
- CHOUDHURY P.C. (ed., trad.) 1976. — *Hastividyārṇava*. Assam Publication Board, Guwahati.
- DELOCHE J. (éd.) 1984. — *Les aventures de Jean-Baptiste Chevalier dans l'Inde orientale (1752-1765). Mémoire historique et journal de voyage à Assem*. Vol. CXL. Publications de l'EFEO, Paris.
- EDGERTON F. 1985 [1931]. — *The elephant-lore of the Hindus*. Motilal Banarsidass, Delhi.
- GAIT E. Sir 1994 [1926]. — *A History of Assam*. Lawyer's Book Stall, Guwahati.
- GOHAIN U.N. 1999 [1944]. — *Assam under the Ahoms*. Spectrum publications, Guwahati.
- GUHA A. 1983. — The Ahom political system: An inquiry into the state formation process in medieval Assam (1228-1714). *Social Scientist* 11(12): 3-34.
- JACQUESSON F. 1999. — Abrégé d'Histoire de l'Assam jusqu'à l'installation anglaise. *Journal Asiatique* 287(1) : 191-283.
- MOREAU R. 2008. — *Sur les chemins des terres sauvages. Figures et symbolique des animaux de la forêt dans l'Inde ancienne*. Thèse de doctorat. Université Paris 3, Paris.
- NATH D.K. 2005. — Majuli Island. An introduction, in *Majuli Festival Souvenir*. City Press, Jorhat : 1-8.
- PHUKAN S.K. 2001. — *Toponomy of Assam*. Omsoms, Delhi.
- SAIKIA R. 2001. — *Social and economic history of Assam (1853-1921)*. Manohar, Delhi.
- SANDERSON G.P. 2000 [1882]. — *Thirteen years among the wild beasts of India: their haunts and habits from personal observation with an account of the modes of capturing and taming elephants*. Asian Educational Services, Delhi.
- STRACEY P.D. 1991 [1963]. — *Elephant Gold*. Natraj publishers, Dehra Dun.
- SUKTHANKAR V.S. (ed.) 1933. — *The Mahābhārata*. Vol. 1. *The Adiparvan*. Poona, Bhandarkar Oriental Research Institute.
- SUKUMAR R. 1988. — *The Asian elephant. Ecology and management*. OUP, New Delhi.

Submitted on 2 October 2009;
accepted on 26 March 2010